

Éditorial



Favoriser les équilibres économiques et sociaux sur les Parcs au bénéfice de nos habitants est un des défis que nous nous sommes fixés dans le cadre de notre stratégie de réseau à l'horizon 2020.

L'appui aux acteurs économiques de nos territoires passe notamment par un appui à la transmission et la reprise des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui constituent 90 % des entreprises sur les Parcs naturels régionaux. Le départ à la retraite de nombreux chefs d'entreprises nous met devant nos responsabilités d'élus et de techniciens de Parcs car le maintien des savoir-faire artisanaux, des petits commerces et des services de proximité est essentiel non seulement en termes de développement économique mais aussi en termes de maintien de lien social.

Inventer de nouvelles solutions, expérimenter, telle est la mission des Parcs, mais bien sûr, ils ne peuvent agir seuls. Dans ce troisième numéro, nous avons également souhaité mettre à l'honneur les initiatives prises par nos partenaires, territoires, associations ou acteurs professionnels, qui contribuent aussi à inventer une autre vie sur les Parcs.

Jean-Louis Joseph,
Président de la Fédération des Parcs
naturels régionaux de France

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani 75018 Paris - Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
Site Internet : www.parc-naturels-regionaux.fr
Email : vmartinez@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Directeur de la publication : Gérard Moulinas
Rédacteur en chef : Virginie Martinez - Rédaction : Aude Gabillon,
Laurene Verpillot, Carla Rasera, Olivier Sanch, Virginie Martinez -
Création et réalisation graphique : 31 mille

En partenariat avec :



Mieux accueillir les créateurs d'activité dans le Pilat :

Le Parc agit avec ses partenaires

Depuis 2007, des permanences de la chambre de métiers et de la chambre de commerce et d'industrie se sont mises en place sur le territoire du Parc du Pilat à Pélussin dans les locaux de la Maison pour l'emploi et la formation, structure sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien mais initiée et animée par le Parc.

Ces permanences mensuelles permettent aux porteurs de projet et aux entreprises déjà installés d'avoir un accueil de proximité. Les techniciens consulaires interviennent également pour le montage des dossiers d'investissement des commerçants et petites entreprises dans le cadre de l'ORC (opération rurale collective) conduite par le Parc.

Ce partenariat vient renforcer la mission et les actions du Parc pour le développement d'une économie durable et de création d'activités et d'emplois qui reposent sur deux axes principaux :

1. Accueil individuel des porteurs de projets

Le Parc a mis en place en 2002 un service de premier accueil pour les porteurs de projet individuels, désirant s'implanter sur le Pilat. Ce service permet aux personnes ayant un projet de création d'activités d'avoir un interlocuteur repéré connaissant les caractéristiques du territoire pour les aider dans la construction de leur projet et de faciliter sa mise en réseau avec le milieu local. Ensuite, le Parc oriente le créateur sur un ensemble de partenaires et de compétences pouvant l'accompagner à chaque phase de son parcours (MIFE, ANPE, Chambres consulaires, Communautés de communes, structures de financements...).

2. Participation à des actions collectives visant à favoriser la création d'activité

Le Parc du Pilat est partenaire du programme APPETI (Accompagnement à la création d'activités de Porteurs de Projets et de Territoires Innovants) conduit par la communauté d'agglomération de Saint - Etienne Métropole, l'Université de Saint- Etienne, l'AFIP Rhône Alpes. L'objectif de ce dispositif vise à mieux prendre en compte les phases amont de la création d'activités. Ainsi, le Parc participe à l'organisation de soirées de sensibilisation à la création d'entreprises. La prochaine soirée aura lieu sur le Parc le 30 mai 2007 à Saint Paul en Jarez. Ces séances, destinées à des porteurs de projets potentiels, s'appuient sur des témoignages de créateurs déjà installés ainsi que sur une intervention théâtrale de la compagnie Mama Mia, dressant de manière un peu décalée le parcours d'un porteur de projet. Quand la culture se met au service de la création d'entreprises...



En bref

» Créez au féminin !

Organisée sur le Parc du Pilat à St Paul en Jarez, cette formation, de 4 jours répartis sur un mois tous les mardis du mois du juin à partir du 5 juin, s'adresse à toutes les futures créatrices ou repreneuses !

Contact : Nelly BERNARD,
Email : nbernard@parc-naturel-pilat.fr

» Une mine d'informations sur les Maisons de l'emploi

Le ministère de l'emploi a mis en ligne la liste des 227 Maisons de l'emploi labellisées et un annuaire actualisé en mars 2007. Il propose un ensemble de ressources permettant de présenter les maisons de l'emploi, leur rôle et de répondre à des questions générales. Les 5 premiers numéros de la « Lettre des Maisons de l'emploi » sont également consultables. Ces publications présentent un ensemble d'actions et de bonnes pratiques mises en œuvre par des Maisons de l'emploi déjà labellisées.

Pour plus d'infos :

http://www.travail.gouv.fr/rubrique_dossiers.php3?id_rubrique=395

» Les raisons du choix de la création d'entreprise

CCI Entreprendre en France, le réseau d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises des chambres de commerce et d'industrie, a mis au point avec l'Ifop un observatoire permanent des porteurs de projet de création d'entreprise.

Les résultats de l'enquête CCI/Ifop, publiés le 14 mars, montrent que la création d'entreprise n'est plus vécue comme un deuxième choix. 53% des porteurs de projets sont des demandeurs d'emploi ou des Rmistés. 92% des demandeurs d'emploi n'abandonneraient pas leur projet de création pour une offre d'emploi salarié. 27% des porteurs de projets actuellement salariés souhaitent cumuler leur emploi actuel et leur nouvelle entreprise. Créer ou reprendre une entreprise est donc d'abord un moyen de se réaliser (62%) avant d'être un moyen de gagner sa vie (55%). Par ailleurs, 76% des porteurs de projets déclarent avoir besoin d'un apport complémentaire, mais ils sont 36% à considérer les démarches administratives trop compliquées.

Pour plus d'infos :

<http://www.localtis.info/servlet/ContentServer?pagina=Localtis/artVeille/artVeille&artVeille&cid=1174022920330>

» Sites utiles pour en savoir plus sur la reprise et transmission d'entreprise

<http://www.reprisedentreprise.com/>
<http://www.transmission-entreprise.fr/>
<http://www.bnoa.net/>
<http://www.reprise-entreprise.oseo.fr/>
<http://www.transcommerce.com/>

Projets en campagne : au cœur des dynamiques territoriales

Plus connue sous le nom de *Foire à l'installation en milieu rural*, cette manifestation permet la rencontre entre des candidats à l'installation et des territoires qui souhaitent accueillir de nouveaux habitants. La prochaine édition se tiendra à Limoges, les 1^{er} et 2 juin 2007.



Unique en Europe, cet événement a joué un rôle central dans l'évolution des politiques d'accueil. Balbutiantes en 2001, elles sont aujourd'hui reconnues comme un enjeu majeur du développement local par un nombre croissant de territoires. La connaissance des aspirations et des difficultés des migrants s'est affinée. Grâce aux échanges sur les stands, les territoires ont réalisé que ce public de citoyens en quête de vert représente un réel potentiel... mais que répondre à leurs besoins demande un vrai travail. Au fil des éditions, on observe une montée en puissance de la professionnalisation des territoires, qui viennent avec des offres plus qualifiées, proposent plus d'accompagnement et s'associent à de nouveaux partenaires. Les porteurs de projets évoluent également, leurs démarches sont plus structurées et ils préparent davantage leur venue. Ce qui n'empêche pas les rêveurs de venir aussi... Car Projets en campagne n'a pas pour vocation unique de « fournir » un maximum de nouveaux arrivants aux territoires. Ce salon convivial est avant tout un espace de rencontres et d'échanges. Pour les exposants, la préparation joue un rôle de catalyseur dans la structuration de l'accueil et de ses outils et dans la mobilisation de ses partenaires. Au delà de la possibilité de présenter ses offres de création / reprise, emploi et accompagnement, venir à la Foire, c'est aussi affirmer son image de territoire d'accueil. Et s'insérer dans un réseau qui fait avancer le développement rural.

Pour en savoir plus :

www.projetsencampagne.com

Attractivité des territoires et accueil de nouvelles populations dans le cadre de Leader +

C'est le nom du programme de capitalisation des acquis, de mise en réseau et d'échanges d'expériences entamé depuis un an par le Collectif Ville Campagne avec les GAL « accueil » et d'autres GAL intéressés. Après une phase d'enquête auprès de 35 territoires parmi lesquels les Parcs Millevaches en Limousin, Livradois-Forez, Morvan, Monts d'Ardèche et Haut Jura, le Collectif est en train d'analyser les résultats. Pour ce qui est de la mise en réseau et des échanges d'expériences, Projets en campagne constitue le 2^e temps fort, après l'Université européenne de l'accueil de juin 2006. Le transfert et la diffusion des résultats de ce programme sont prévus pour octobre 2007. Une réunion de restitution finale sera organisée pour l'occasion.

Un site portail pour l'installation à la campagne

Le Collectif Ville Campagne développe actuellement « installation-campagne », le premier site portail entièrement consacré à l'installation et à la création d'activités en milieu rural. Les internautes y trouveront des fiches sur les territoires d'accueil et les organismes d'accompagnement ; une cartographie dynamique ; des conseils méthodologiques pour réussir son installation ; un centre de ressources sur les politiques d'accueil et le développement local ; des forums professionnels et des actualités. Ce portail a en effet pour vocation d'apporter des informations et d'orienter aussi bien les porteurs de projets que les acteurs du monde rural. En outre, les territoires pourront bénéficier d'une page qui leur sera entièrement dédiée, et qu'ils pourront actualiser de manière autonome. Une version-test sera disponible dès le mois de juin, pour une mise en ligne prévue en septembre.

Contact : Collectif Ville Campagne. Tél. : 05 55 70 47 00.

Email : collectifvc@wanadoo.fr

Défi Création Reprise Transmission :



L'artisanat du secteur automobile a un avenir

Entretien avec Francis DAVOUST, Président de la Branche Nationale de l'Artisanat du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA).

Pourquoi le CNPA a-t-il décidé de lancer le Défi Création Reprise Transmission ?

Francis Davoust : Parce que la question de la transmission d'entreprise est plus que jamais cruciale pour l'avenir de l'artisanat. Aujourd'hui, 42 % des entrepreneurs de la distribution et des services automobiles ont plus de 50 ans. Ce qui signifie que dans les cinq années à venir, entre 15 000 et 20 000 entreprises devront changer de main. Certains analystes annoncent qu'entre 30 et 40% de ces entreprises vont fermer leurs portes.

Face au fatalisme de certains, le CNPA choisit une attitude volontaire en mettant en place un dispositif d'aide à la création reprise transmission d'entreprise. Dispositif d'aide qui permettra la sauvegarde de l'activité économique et des emplois notamment dans les milieux ruraux et particulièrement sur les territoires des parcs régionaux.

En quoi consiste ce Défi ?

F. D. : Pour relever ce défi, nous nous sommes fixés trois objectifs : aider les artisans à évaluer leur entreprise à leur juste valeur, les accompagner dans le processus de la transmission et guider le repreneur au cours des premiers mois, déterminants pour la réussite de son projet.

Quels sont les points importants pour réussir une transmission ?

F. D. : Tout d'abord, il faut noter qu'une transmission d'entreprise doit s'anticiper. On admet qu'elle doit se préparer en moyenne 5 ans à l'avance. La complexité administrative, les aspects fiscaux et juridiques à prendre en compte, l'entreprise à évaluer, le montage financier à réaliser... Toutes ces étapes découragent les initiatives ou repoussent le moment de s'y atteler. Avec le Défi Transmission nous allons soutenir et mener à bien les projets des artisans et des petites entreprises de la filière automobile en nous engageant à répondre à six questions : quel professionnel souhaite vendre, quelle est la valeur de son entreprise, quel repreneur recruter, quelles aides apporter au repreneur, comment préparer la reprise et quel accompagnement fournir au nouveau chef d'entreprise.

Comment s'organise le Défi Transmission ?

F. D. : Cette opération est réalisée avec des partenaires reconnus dans chaque domaine clé (juridique, fiscal, bancaire, patrimonial, social) pour leur expertise en matière d'accompagnement. Chaque porteur de projet (repreneur ou cédant) sera informé de la marche à suivre et des outils mis à sa disposition par le CNPA. Une communication a également été mise en place grâce à un site Internet dédié (www.cnpa.fr/defi-transmission), une documentation complète et des plaquettes explicatives, afin que tous ensemble, nous relevions le Défi.



CNPA Le Conseil National des Professions de l'Automobile est la seule organisation professionnelle à représenter les 20 métiers de la distribution et des services de l'automobile, du véhicule industriel, des cycles et motocycles en France. Ses missions principales : Défendre le secteur de la distribution et des services de l'automobile auprès des Pouvoirs Publics et des médias ; Servir ses adhérents dans tous les domaines de la gestion de l'entreprise ; Prospecter sur les évolutions structurelles du secteur et de son environnement. Le CNPA compte 200 collaborateurs, 1700 élus patronaux et 68 bureaux départementaux et régionaux. Plus d'informations sur www.cnpa.fr

Pour en savoir plus : CNPA - Cellule Défi Transmission – 50 rue Rouget de Lisle 92158 SURESNES Cedex – Tel : 01.40.99.47.21 – Fax : 01.40.99.01.68
Email : defitransmission@cnpa.fr - www.cnpa.fr

En bref

» Les salariés de PAMCO reprennent leur entreprise en Scop et sauvent 196 emplois

Le Tribunal de Commerce d'Alençon vient de donner son accord pour que les salariés de la fonderie PAMCO reprennent leur entreprise en SCOP (société coopérative de production). En redressement judiciaire depuis 15 mois, PAMCO repart avec 196 salarié(e)s sur 270. Cette nouvelle reprise est une illustration concrète de l'enjeu pour l'emploi dans les territoires de la reprise d'entreprise par leurs salariés.

Contact : Valérie BAUER
Agence PRESS & VOUS - 45 rue de Lourmel - 75015 Paris
Tél : 01 44 37 00 19

» Les régions créent un observatoire de l'économie sociale et solidaire

Le mercredi 24 janvier, l'Association des Régions de France (ARF) a tenu un conseil d'administration durant lequel l'association a validé la création d'un observatoire sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Alain Rousset, Président de l'ARF, a justifié sa création par le fait que « l'Economie Sociale et Solidaire constitue, en régions, une part essentielle de l'emploi avec plusieurs centaines de milliers de salariés ».

Pour plus d'infos : <http://www.arf.asso.fr/>

» Relance d'une boulangerie dans un village de 775 habitants du Parc de la Haute Vallée de Cheveuse

Pour parvenir à la sauvegarde du dernier commerce du village, le Parc a diffusé via sa bourse aux locaux l'annonce pour la reprise de la boulangerie. Cette dernière nécessitait une rénovation complète pour être pérennisée. Le Parc a financé pour le repreneur un diagnostic technique et commercial de l'activité auprès de la Chambre de Métiers. Ce diagnostic a appuyé l'octroi d'une subvention maximale de 40 000 € auprès du Fonds départemental d'adaptation du commerce rural (FDACR). Enfin, le nouveau boulanger a été associé à un nouveau projet de filière courte « pain biologique » avec deux agriculteurs du Parc.

Contact : Olivier SANCH,
Email : economie@pnr-cheveuse.org

» De nouveaux « Talents » bientôt révélés

Les inscriptions pour la 9^{ème} édition du Concours Talents se terminent bientôt (date limite le 30 avril). Les Boutiques de Gestion recueillent en ce moment les candidatures et organisent la sélection. Vous souhaitez participer aux jurys régionaux et rejoindre les 500 experts qui chaque année examinent les dossiers et auditionnent les candidats ? Rapprochez-vous de la Boutique de Gestion de votre région.

Pour plus d'infos : <http://www.concours-talents.com>



Reprendre une entreprise en Livradois-Forez

17^{ème} édition du concours création-reprise

Réuni en mars dernier, à Saint-Gervais-sous-Meymont, un jury, composé d'élus et d'acteurs du monde économique, a distingué dix créateurs repreneurs d'entreprises. La sélection s'est effectuée selon 4 critères : viabilité du projet, contribution au développement du territoire, respect des enjeux environnementaux, place de l'homme dans l'entreprise.

Le concours est organisé par le Parc en partenariat avec tous les acteurs de la création d'activités du réseau Cap Actif. Doté d'un montant global de 52 000 euros, il permet d'offrir à chaque projet une prime allant de 1 500 à 15 000 euros grâce à des financements des Conseils généraux du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. Portraits de trois repreneurs récompensés le 26 avril dernier.

Marche

Pendant dix-huit ans et demi, Marc Pelade a été affûteur chez Dapta. Licencié économique en mai 2006, il ne perd pas de temps, le 22 août il reprend la cordonnerie de Maurice Baudry, à Courpière. « Je ne savais pas le métier, mais Maurice Baudry a eu l'amabilité de me transmettre son savoir-faire, pendant six mois, cinq jours sur sept. » L'activité « marche » bien - « Je suis dans le prévisionnel » - et il faut aller chercher très loin la concurrence. Marc Pelade propose les services habituels : réparation de chaussures, maroquinerie, reproduction de clefs, plaques d'immatriculation, tampons, gravure et, plus inattendus : cordage de raquettes de tennis, affûtage et fartage de skis. Son échoppe est au début de la petite rue, en face à l'église.

Cordonnerie Marc Pelade 12 rue de la République - 63120 Courpière - Tél. 04 73 53 05 56 - marc.pelade@orange.fr ■



Tournées

Sonia et Frédéric Péron ont repris la boulangerie de Vertolaye le 1^{er} juin 2006. A peine ont-ils pris leurs marques, développé un peu la clientèle que déjà ils songent à réaménager le magasin, améliorer son équipement. « Nous avons aussi le projet d'acquérir un véhicule et d'organiser des tournées sur Le Brugeron, Marat, Pierre-sur-Haute, La Chapelle-Agnon et Pont-David. Il faudra bien sûr embaucher une personne. » Frédéric Péron a appris le métier de boulanger pour venir s'installer à Vertolaye - « Et il l'a bien appris », disent les clients - mais il a une déjà longue expérience de celui de pâtissier-chocolatier. On ne saurait trop recommander l'une de ses spécialités, le saucisson au chocolat, croquant et moelleux à souhait, et proposé bientôt aux habitants de Pierre-sur-Haute, Pont David...

La Boul'Ange 63480 Vertolaye - Tél. 04 73 95 25 96 - fredsonia.jb@free.fr ■

Habitudes

« Bien sûr, on pense d'abord à soi quand se met à son compte, mais quand même, Viverols ne pouvait pas rester sans boucherie. Les autres commerçants vous le diront, en six mois pendant lesquels le magasin a été fermé, les gens avaient pris l'habitude d'aller acheter leur viande à Saint-Anthème ou Usson et, souvent, ils faisaient d'autres courses. » C'est avec cette double motivation que Sylvain Courtinat a racheté la boucherie-charcuterie et réouvert en mars 2006. Les clients ont retrouvé leurs anciennes habitudes « et beaucoup de résidents secondaires ne repartent qu'après avoir fait le plein ». Son épouse, Bénédicte, le seconde au magasin. Il compte embaucher un apprenti très rapidement et il envisage d'organiser un service à domicile, « surtout en pensant aux personnes âgées ». S'il lui reste un peu de temps, il ira pratiquer la pêche à la mouche au bord de l'Ance, non pas pour varier le menu - « je remets toujours le poisson à l'eau » -, mais pour « se changer les idées ».

Boucherie Courtinat place du 19 mars 1962 - 63840 Viverols - Tél. 04 73 95 92 54 - sylvain.courtinat@wanadoo.fr ■

Contact : Etienne CLAIR - Parc naturel régional Livradois Forez - Tél. 04 73 95 57 86
Email : dev.eco@parc-livradois-forez.org - www.capactif.com ■



» Séminaire « Le tourisme durable dans les Parcs naturels : quel rôle à l'horizon 2020 ? »

9-10 et 11 mai - Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Contact : Olaf Holm
Email : oholm@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

» Rencontre « Les Parcs à l'épreuve du changement climatique »

22-23 mai à Orléans

Contact : Philippe Moutet
Email : pmoutet@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

» Journée Territoires ETD « Territoires et Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences »

24 mai 2007

Contact ETD : Tiphaine Kervadec - Tél. : 01 43 92 67 87

» Réunion du comité de sélection des projets de coopération volet 2 LEADER +

6 juin 2007

Dépôts des dossiers le 11 mai 2007.

Contact : UNA - Email : s.bressaud@rct-territoires.com

» Rencontre « les Parcs face aux mutations des territoires »

25-26 juin 2007 à Toulouse.

Contact : Virginie Martinez
Email : vmartinez@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

» Rencontre « les Paysages entre nature et culture »

10-11 juillet 2007 à Paris.

Contact : Nicolas Sanaa
Email : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.tm.fr



Participez activement aux 40 ans des Parcs !

Pour préparer les rencontres organisées dans le cadre de l'anniversaire des Parcs sur les thèmes « biodiversité », « changement climatique », « mutations des territoires » et « paysages entre nature et culture » puis les Journées nationales, un site collaboratif (un Wiki) est mis en ligne à l'adresse suivante : www.wikipnr.net. Ce site vous permet de faire des propositions, de réagir, de commenter les propositions existantes. Retrouvez les programmes de chaque rencontre et faites vos propositions sur le thème de votre choix ! Pour vous connecter, rien de plus simple. Les mots de passe sont les suivants : « passe » puis « passe ».